

Communiqué de presse

Les pompiers sont mécontents et le feront savoir au Ministre de l'Intérieur, Guido De Padt, ce vendredi 20 février 2009 à 18 h, à l'issue de l'assemblée générale qu'ils tiendront à la caserne des pompiers de Bruxelles, avenue de l'Héliport.

La Fédération des Corps de Sapeurs-pompiers de Belgique et l'Association des Officiers Sapeurs-pompiers professionnels de Belgique dénoncent une tendance policière de plus en plus accentuée tant dans les travaux relatifs à la réforme que dans les récentes mesures de déstructuration de la Sécurité Civile prises au sein du SPF Intérieur.

D'une part, les pompiers déplorent vivement que près de deux ans après le vote de la loi sur la Sécurité civile, les travaux préparatoires à l'exécution de cette loi, dans lesquels ils se sont beaucoup investis, n'aient débouché sur aucun texte concret. Ils doutent de plus en plus de l'efficacité des structures mises en place pour accompagner la réforme. Par ailleurs, ils critiquent avec force les références permanentes à la réforme de la police pour justifier des prises de position contraires à l'organisation et aux besoins spécifiques des services d'incendie.

Ils demandent au Ministre de l'Intérieur de prendre sans délais toutes les mesures nécessaires afin que dans le cadre de l'exécution de leur réforme, les véritables acteurs de la Sécurité Civile soient désormais mieux représentés et surtout davantage écoutés.

D'autre part, les pompiers s'opposent énergiquement au démantèlement de la Direction Générale de la Sécurité Civile au sein du SPF Intérieur, dont les missions sont désormais éparpillées entre cinq services et peut-être sept à l'avenir, selon certaines rumeurs. Ils se demandent quelle est la justification fonctionnelle de cette désagrégation. Ils constatent avec une vive inquiétude que les attributions relatives à la Sécurité Civile ont été principalement réparties, provisoirement ou définitivement, entre des directions générales de « sécurité policière ». Ils se demandent d'ailleurs pourquoi, alors que la réforme de la police a eu pour objectif d'intégrer les différents services existants, il a été décidé de faire exactement le contraire pour la Sécurité Civile.

Ils exigent du Ministre de l'Intérieur le rétablissement immédiat dans son département d'une Direction Générale de la Sécurité Civile avec toutes ses attributions, signe de respect pour leur profession et condition indispensable à la mise en place d'une réforme efficace sur le terrain, attendue par les pompiers et nécessaire à la population.